



PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

DE LA

COMMISSION SCOLAIRE DE
KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

2018-2022

TABLE DES MATIÈRES

But du Plan d'engagement vers la réussite	3
Mission de la commission scolaire	3
Vision de la commission scolaire	3
Encadrements légaux	4
Groupes ayant collaborés et consultations menées lors de l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite	6
Contexte dans lequel évolue la commission scolaire	7
Orientations, objectifs et cibles déterminées par la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour 2030	11
Engagements vers la réussite	27
Signataires du Plan d'engagement vers la réussite	28



BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le plan d'engagement vers la réussite permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le plan d'engagement vers la réussite permet ainsi de faire connaître ce que la commission scolaire entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.

MISSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Dans le respect de l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique* : La Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a pour mission d'organiser les services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de sa compétence et de s'assurer de leur qualité, de veiller à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire. Elle a également pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région.

Elle exerce cette mission en respectant le principe de subsidiarité, dans une perspective de soutien envers les établissements d'enseignement dans l'exercice de leurs responsabilités et en veillant à la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont elle dispose.

Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves, des autres personnes ou des communautés concernées.

VISION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La vision de notre commission scolaire : **la réussite pour tous les élèves**, qui s'articule autour de six grandes volontés qui sont des points d'ancrage sur lesquels s'est construit notre Plan d'engagement vers la réussite.

- L'augmentation de la diplomation et de la qualification sur l'ensemble de notre territoire pour chaque ordre d'enseignement, afin de permettre à un maximum d'élèves la réussite.

- L'amélioration de la maîtrise de la langue française tout au long du cheminement de l'élève jusqu'à l'âge adulte, ce qui permettra à chacun d'eux d'atteindre son plein potentiel et ses chances de réussite scolaire.
- L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire pour permettre à chaque élève d'accéder à la diplomation ou à la qualification. L'ensemble de nos formations, la mise en valeur et le suivi de ces élèves seront de nos engagements pour la réussite d'un plus grand nombre.
- L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire a toujours été un élément essentiel de la réussite au sein de notre commission scolaire et elle le demeurera. Elle permet aux élèves d'évoluer dans des milieux créatifs, inspirants et motivants.
- L'augmentation du nombre d'élèves en formation professionnelle, par le biais d'une révision des offres de services offertes et leur qualité de formation permettra à un plus grand nombre d'élèves d'y accéder et ainsi de connaître la réussite.
- L'accroissement de l'engagement des parents et de la famille dans la réussite de l'élève pour qu'il fasse équipe avec le milieu scolaire de façon à valoriser ensemble l'éducation publique, ce qui permettra à un plus grand nombre d'élèves la réussite.
- Le maintien d'un niveau de collaboration et de partenariat avec les communautés sur le territoire de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, de façon à développer, promouvoir, innover ou collaborer avec les gens du milieu.

ENCADREMENTS LÉGAUX

Notre plan d'engagement vers la réussite respecte les dispositions législatives de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique*.

209.1 Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

Ce plan, qu'elle peut actualiser au besoin, doit comporter :

- 1° le contexte dans lequel elle évolue, notamment les besoins de ses écoles et de ses centres, les principaux enjeux auxquels elle est confrontée ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'elle dessert;
- 2° les orientations et les objectifs retenus;
- 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le plan;
- 4° les indicateurs, notamment nationaux, utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et cibles visés;
- 5° une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à leur qualité;
- 6° tout autre élément déterminé par le ministre.

Dans la préparation de son plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire consulte notamment le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, les enseignants et les autres membres du personnel, de même que les élèves. Le comité de parents et le comité consultatif de gestion peuvent notamment faire des recommandations portant sur ce que devrait contenir le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

La commission scolaire transmet au ministre son plan d'engagement vers la réussite et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si la commission scolaire et le ministre en conviennent. Le plan d'engagement vers la réussite prend effet le jour de sa publication. La commission scolaire doit, lors de la séance qui suit la prise d'effet de son plan d'engagement vers la réussite, présenter à la population le contenu de ce plan. Un avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de cette séance doit être donné à la population au moins 10 jours avant sa tenue.

459.2 Le ministre peut déterminer, pour l'ensemble des commissions scolaires ou en fonction de la situation de l'une ou de certaines d'entre elles, des orientations, des objectifs ou des cibles devant être pris en compte pour l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

459.3 Le ministre peut prescrire à toute commission scolaire des modalités visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère.

Il peut en outre, à la suite de la réception du plan d'engagement vers la réussite d'une commission scolaire, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 209.1 ou de procéder à des modifications afin que la période couverte par ce plan soit harmonisée avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa. Il peut aussi faire une telle demande afin que ce plan soit cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère ou qu'il réponde aux attentes signifiées en application de l'article 459.2.

GROUPES AYANT COLLABORÉ ET CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Nous sommes fiers de vous transmettre les informations qui suivent dans le cadre de la mise en place de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), concernant les groupes ayant collaborés à l'élaboration et aux consultations menées, en plus des valeurs que nous avons retenues.

Celles-ci émanent d'une grande consultation faite auprès de 2 000 personnes représentant l'ensemble des secteurs d'interventions éducatives de notre commission scolaire, soit le comité de parents, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), le comité consultatif de gestion, les conseils d'établissement, l'ensemble des membres de notre personnel, de même que les élèves et leurs parents. De plus, des dizaines de partenaires externes ont été consultés. Ceux-ci ont accepté de collaborer à cette grande collecte d'informations, préparée par un comité de pilotage de 19 personnes, composé de la présidente et d'une autre commissaire, de la direction générale, de directions de services, d'une représentante du comité de parents, de représentants des directions du primaire, du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, de représentants du personnel de soutien, du personnel professionnel et bien sûr du personnel enseignant. Ce groupe très représentatif aura su nommer les valeurs qui allaient motiver nos actions et les engagements que nous voulions retenir pour les cibles de réussite éducative à atteindre pour 2030.

Les *valeurs* qui ont été retenues sont les suivantes :

- **La Valorisation**, par la mise en place de moyens concrets, soulignant autant les petites que les grandes réussites et par la reconnaissance continue de nos élèves et de notre personnel, de nos écoles et de nos centres, ainsi que de notre réseau public d'enseignement.
- **L'Engagement** de tous, par le partage de nos rôles et responsabilités, par l'adhésion à nos orientations vers la réussite de nos élèves, par le respect de nos différences et de nos pratiques.

- **La Collaboration**, par la mise en commun de nos forces, par la complémentarité de nos expertises, par la cohérence des actions entre nos écoles, nos centres et l'ensemble de nos partenaires.
- **L'Équité**, par la mise en place de mécanismes favorisant l'égalité des chances et le partage en toute transparence, pour stimuler l'épanouissement et la réussite.

Nous souhaitons que les orientations prises par la commission scolaire pour répondre aux besoins de nos milieux soient mises en commun pour le bénéfice de nos élèves, de leurs parents et des intervenants de l'ensemble de nos communautés.

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup est prête à faire équipe comme elle l'a toujours été et à renouveler son engagement vers la réussite.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA COMMISSION SCOLAIRE

PORTRAIT DE L'ÉDUCATION SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE :

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup est le fruit du regroupement, en 1998, des commissions scolaires Jean-Chapais, La Pocatière et Rivière-du-Loup. Issues des municipalités des territoires lupperivois et kamouraskois, ces trois organisations ont vu le jour en 1965. Jusqu'en 1987, la Commission scolaire de Rivière-du-Loup portait le nom de Commission scolaire du Grand-Portage. Quant à celle de La Pocatière, elle s'appelait Commission scolaire de la Côte-Sud.

La Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup dessert 31 municipalités. Elle couvre le territoire des MRC du Kamouraska et de Rivière-du-Loup, et une partie de la MRC de L'Islet. Elle gère un parc immobilier de 40 écoles et centres. Chaque année, elle accueille plus de 7 000 élèves, au primaire, au secondaire, à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes.

- 31 écoles primaires et une école primaire et secondaire, dont plusieurs à vocation particulière, ouvertes à l'ensemble de leur milieu en arts, sports, cirque, Établissement vert Brundtland, école internationale et bien d'autres.
- Trois écoles secondaires qui offrent plusieurs programmes pour les élèves de son territoire, tels qu'école entrepreneuriale, programme d'éducation internationale, sports-études, Établissement vert Brundtland, ainsi que plusieurs concentrations.

- Un centre de formation professionnelle (Rivière-du-Loup) avec deux points de services (Saint-Pascal et La Pocatière) qui évolue dans neuf secteurs d'activités couvrants 30 programmes de formation, en plus de son service aux entreprises qui a établi, au fil des ans, des liens solides avec les entreprises de la région pour l'offre de services, mais aussi pour leur développement.
- Un centre d'éducation des adultes, positionné dans trois points de services (La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup), qui offre aux personnes de 16 ans et plus de la formation générale de base de même que dix autres services d'enseignement différents répondant aux divers besoins de formation de la population. De plus, ses liens étroits avec les nombreux organismes du milieu mènent à une concertation riche et à des retombées importantes pour la clientèle adulte.

La commission scolaire est un partenaire majeur de développement social, économique et écoresponsable des milieux qu'elle représente et elle veut le demeurer par le biais de ce Plan d'engagement vers la réussite.

BESOINS DES ÉCOLES ET DES CENTRES :

- Le recrutement du personnel dans notre commission scolaire est un enjeu majeur. Nous éprouvons actuellement des difficultés à pourvoir des postes dans des domaines d'expertise variés, tels qu'enseignants, professionnels et soutien. Nous sommes convaincus qu'il nous faudra beaucoup de représentations à cet égard. Nous souhaitons donc avoir les budgets nécessaires pour faire le recrutement, mais aussi pour l'intégration et l'accompagnement des nouvelles ressources.
- La relève des directions d'école demeure un besoin pour notre commission scolaire.
- La valorisation de l'ensemble de notre réseau public demeure un besoin important pour l'offre de services et pour le recrutement d'élèves, mais aussi pour maintenir l'ensemble de nos formations (ex. : formation professionnelle et éducation des adultes).
- Le maintien de la présence d'une école dans les petits milieux demeure un enjeu prioritaire pour notre commission scolaire, tout en maintenant un service de qualité aux élèves qui les fréquentent.
- L'accompagnement des milieux dans le développement des compétences de son personnel, en assurant la qualité des pratiques pédagogiques et des ressources éducatives, dans le respect des nouvelles approches pédagogiques.

- L'utilisation, de façon optimale, du numérique partout sur notre territoire, que ce soit pour l'accompagnement, la formation ou le soutien technique et pédagogique.
- Le maintien d'un niveau de collaboration entre les centres et les écoles pour une meilleure complémentarité des services, au bénéfice de l'ensemble de nos élèves.
- L'augmentation du nombre d'élèves dans certains milieux nous oblige à des modifications, des ajouts et des constructions de façon à rendre ces établissements conformes aux besoins des élèves et de leur milieu.
- Les enveloppes budgétaires liées à l'ensemble de nos besoins demeurent un enjeu prioritaire pour l'ensemble de nos cibles à atteindre pour 2030.

PRINCIPAUX ENJEUX DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE SUR LE TERRITOIRE :

- La mobilisation des directions d'école et du personnel pour augmenter le taux de réussite éducative dans chaque milieu, connaissant l'importance du leadership pédagogique de la direction d'établissement et de son impact sur la réussite des élèves.
- Le déploiement, sur l'ensemble de son territoire, des ressources humaines et matérielles nécessaires pour offrir aux élèves les outils obligatoires à leur réussite.
- L'accompagnement de son personnel dans le développement de ses compétences de façon continue.
- La mise en place d'approches pédagogiques nouvelles qui se dégagent des meilleures pratiques ayant cours au Québec et dans le monde, celles-ci nous permettant d'optimiser la réussite des élèves.
- La poursuite des interventions rapides et concrètes concernant les élèves à risque, le tout étant reconnu comme une stratégie à poursuivre tout au long du parcours de l'élève.
- La formation et le soutien au développement du personnel en regard du numérique à des fins pédagogiques en déployant des infrastructures technologiques performantes sur l'ensemble du territoire.
- L'accroissement de l'engagement des parents et de la famille dans la réussite des élèves.
- La promotion de l'activité physique pour l'ensemble de ses établissements.

- La réponse aux besoins de main-d'œuvre sur notre territoire est importante. Nos élèves du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle sont, trop souvent, tentés de laisser les bancs d'école pour un milieu de travail attirant. Il est important de recruter et de garder nos élèves jusqu'à la diplomation, pour mieux répondre aux besoins spécialisés de main-d'œuvre, au bénéfice du développement social et économique de notre région.
- L'accroissement de la confiance du milieu envers l'école publique en l'informant de la qualité de ses services et en maintenant de belles relations en continu.

CARACTÉRISTIQUES ET ATTENTES DU MILIEU :

Notre commission scolaire demeure parmi les plus performantes du réseau autant pour la réussite scolaire qu'au niveau du décrochage. Elle veut cependant améliorer ses performances en accompagnant et en rendant possible, pour un maximum d'élèves, la réussite. Le milieu souhaite que nous demeurions une organisation proactive à caractère humain qui demeure centrée sur l'élève et les services qu'il doit recevoir. La gestion de proximité qui fait partie de notre offre de services au quotidien est supportée par un ensemble de collaborateurs qui se déploie et se mobilise pour tous les élèves de notre territoire. Nos milieux veulent que cela demeure. Les collaborations doivent se poursuivre en initiant des projets et en les développant dans un souci constant de partenariat pour faire rayonner et rendre plus attractive notre région, tout en répondant aux besoins de nos élèves et de leur milieu.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES DÉTERMINÉES PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP POUR 2030

ORIENTATIONS :

Nous avons retenu deux orientations qui serviront à soutenir nos objectifs, nos actions, mais aussi nos cibles. Nous les avons retenues parce qu'elles ont été abondamment documentées pour leur influence sur la réussite. La révision des projets éducatifs de chacun des établissements devra en tenir compte.

En ce qui concerne la première orientation, même si elle s'adresse particulièrement aux adultes, nous croyons fermement à l'importance d'en tenir compte dès le début de la scolarisation de l'élève, pour ainsi maximiser ses chances de réussite et ses habiletés à l'âge adulte, tout en lui permettant d'avoir les outils nécessaires pour maîtriser les défis liés à cette orientation. La littératie devra aussi faire partie des préoccupations de nos établissements du primaire et du secondaire pour permettre l'atteinte des objectifs reliés à cette orientation, mais aussi l'atteinte des cibles qui s'y rattachent, dans un esprit de continuum.

Notre deuxième orientation, qui est de faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour, devra apparaître comme présente dans la réalité quotidienne des élèves, en s'exprimant par les moyens qu'auront choisis les écoles pour la réaliser.

Nos orientations deviennent dès lors liées à nos objectifs, nos moyens et nos actions pour atteindre nos cibles. Nous avons la ferme conviction que celles-ci permettront aux élèves de notre commission scolaire de bonifier leurs chances d'accès à la réussite.

ORIENTATION 1 :

Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire.

La commission scolaire initie déjà certains projets pédagogiques dans ce sens et elle travaille à élargir son offre de formation. Le centre d'éducation des adultes met en place, soit à l'intérieur de ses murs ou par le biais de différents partenariats, une offre de cours où l'adulte rehausse et maintient ses compétences en littératie tout en ayant comme objectif le développement de l'autonomie fonctionnelle.

Le centre travaille également, en concertation avec les Services éducatifs jeunes, afin de rejoindre les parents et de supporter l'agir tôt dans les différentes familles de notre région. Nous avons même une approche éducative auprès des grands-parents, où la littératie, la numératie et la maîtrise des technologies assurent une plus grande autonomie et une valorisation intrinsèque inestimable. On se rappelle qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant.

Enfin, nous croyons à la collaboration et nous privilégions une concertation locale avec les organismes en alphabétisation de notre territoire afin de mettre de l'avant des projets significatifs qui auront un impact à long terme sur les compétences en littératie de la population adulte.

ORIENTATION 2 :

Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour

La commission scolaire fait et continuera de faire la promotion de la pratique régulière d'activité physique et de sports pour inculquer, dès le plus jeune âge, l'importance de la pratique de celle-ci.

Elle invitera et accompagnera chaque établissement primaire à placer à son horaire 60 minutes par jour d'activité liée à cette orientation. Déjà, en 2017-2018, six de nos écoles primaires sont à développer des pratiques nouvelles au quotidien, afin de permettre à tous ses élèves de bouger 60 minutes par jour. La mesure « À l'école, on bouge au cube » vient confirmer et appuyer notre volonté d'aller plus loin dans la démarche. Nous ressentons déjà des effets positifs auprès de nos élèves, de nos familles et de nos communautés.

Nous croyons qu'intervenir dès le plus jeune âge, en invitant les élèves à bouger, leur permettra de reconnaître les bienfaits des saines habitudes de vie et leur donnera le goût de poursuivre tout au long de leur scolarisation et de leur vie adulte. Par ailleurs, nous sommes convaincus, comme nous le suggère plusieurs études dans le domaine, que la pratique d'un sport ou d'une activité physique contribue positivement à la réussite des élèves.

OBJECTIF 1 :

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves

1.1 Écarts de réussite entre les garçons et les filles

ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES GARÇONS ET LES FILLES SUR DES COHORTES DE 7 ANS				
Cohorte	2008-2015 Résultats actuels	2015-2022 Résultats projetés	2019-2026 Résultats projetés	2023-2030 Résultats visés
Ensemble du Québec	10,1 %	6,1 %	Cible à venir	5,05 %
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	16,0 %	14,0 %	Cible à venir	8,0 %, soit la moitié de notre écart actuel

EXPLICATION DES ÉCARTS DU TABLEAU POUR 2008-2015 : 5,9 %

L'écart de la situation actuelle de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup avec l'ensemble du Québec s'explique par la situation des filles de notre commission scolaire qui sont 4,2 % au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec. Les garçons se situent en dessous de la moyenne de l'ensemble du Québec à raison de 3,5 %.

CHOIX DES CIBLES INTERMÉDIAIRES POUR 2022 : ENSEMBLE DU QUÉBEC : 6,1 % ET NOTRE COMMISSION SCOLAIRE : 14,0 %

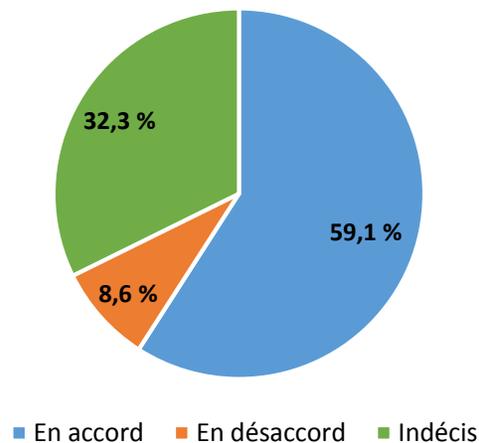
Actuellement, notre objectif d'amélioration de 2,0 %, pour 2022, s'appuie sur notre volonté de prendre le temps pour bien accompagner chacun de nos établissements dans l'élaboration et le déploiement de leur projet éducatif. Le choix de notre cible intermédiaire plus conservatrice (2,0 %) nous permettra d'établir des fondements solides pour l'obtention de notre cible 2030 tout en nous assurant de la qualité et de l'équité* des services offerts sur l'ensemble de notre territoire.

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Équité, par la mise en place de mécanismes favorisant l'égalité des chances et le partage en toute transparence, pour stimuler l'épanouissement et la réussite.)

OBJECTIF NATIONAL POUR 2030 : 5,05 %

L'écart de 6,0 % entre 2022 et 2030 a été retenu pour atteindre l'objectif de diminuer de moitié la cible initiale et ainsi réduire l'écart entre les garçons et les filles de notre commission scolaire. Nous croyons cette cible accessible, parce que notre objectif intermédiaire nous aura permis de solidifier les actions, les pratiques et les suivis de l'engagement* et de la collaboration* de l'ensemble de nos partenaires.

CE QUE PENSENT LES PERSONNES CONSULTÉES



La majorité des répondants est en accord avec les cibles retenues par la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Le pourcentage d'indécis se questionne sur les moyens qui seront retenus pour augmenter la réussite des garçons, mais aussi sur l'importance de maintenir le haut niveau de réussite des filles tout en essayant de l'améliorer. L'engagement de notre commission scolaire à cet égard, par le biais de l'ensemble de ses ressources éducatives, est de supporter ses établissements, en les accompagnant dans l'élaboration, le déploiement et la diffusion de leur projet éducatif, selon leurs besoins respectifs.

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Engagement de tous par le partage de nos rôles et responsabilités, par l'adhésion à nos orientations vers la réussite de nos élèves, par le respect de nos différences et de nos pratiques.)

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Collaboration, par la mise en commun de nos forces, par la complémentarité de nos expertises, par la cohérence des actions entre nos écoles, nos centres et l'ensemble de nos partenaires.)

1.2 Écart de réussite entre les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (élèves HDAA) et les élèves réguliers

ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES HDAA ET LES ÉLÈVES RÉGULIERS				
Cohorte	2008-2015 Résultats actuels	2015-2022 Résultats projetés	2019-2026 Résultats projetés	2023-2030 Résultats visés
Ensemble du réseau public	34,1 %	25,3 %	Cible à venir	17,0 %
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup	41,3 %	30,0 %	Cible à venir	20 %, soit la moitié de notre écart actuel

EXPLICATION DES ÉCARTS DU TABLEAU POUR 2008-2015 : 7,2 %

Actuellement, la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup enregistre un écart de 7,2 % avec les résultats actuels du réseau national. Nous analysons l'état de situation pour être en mesure d'agir rapidement et de coordonner nos actions avec nos partenaires pour atteindre notre cible.

CHOIX DES CIBLES INTERMÉDIAIRES POUR 2022 : ENSEMBLE DU QUÉBEC : 25,3 % ET NOTRE COMMISSION SCOLAIRE : 30,0 %

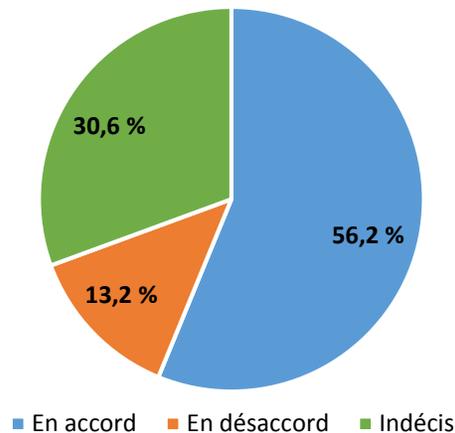
Actuellement, nous souhaitons abaisser notre écart de 11,3 % par rapport à nos résultats actuels. Nous croyons notre cible accessible puisque nos résultats pour 2009-2016 sont à 22,0 % d'écart. Notre réserve, en choisissant le 30,0 % pour 2022, s'explique par le fait que nous trouvons important de comprendre ce qui a motivé ces résultats, par exemple : Est-ce lié à une cohorte particulière ou à différents moyens ou actions concrètes que nous pourrions retenir pour atteindre nos cibles? Nous trouvons important de faire cette analyse.

OBJECTIF NATIONAL POUR 2030 : 17,0 %

Le ministère souhaite que nous réduisions l'écart de moitié par rapport à notre situation actuelle de 41,3 %. Nous croyons que ce dernier droit nous permettra d'atteindre notre 10,0 % manquant. L'analyse adéquate et rigoureuse faite en aval nous permettra d'être mieux outillés pour faire face à notre défi et ainsi atteindre notre cible 2030. La

collaboration* de l'ensemble de nos partenaires et la contribution de chacun de nos établissements sont indispensables à l'atteinte de cette cible. Il est raisonnable de croire que 20,0 % d'écart, entre nos élèves HDAA et nos élèves réguliers, sera atteint en 2030.

CE QUE PENSENT LES PERSONNES CONSULTÉES



La majorité des répondants est en accord avec les cibles retenues par la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup. Le pourcentage d'indécis se questionne sur les moyens qui seront retenus pour augmenter le taux de réussite de cette clientèle. Les répondants se préoccupent des contenus des programmes pour ces élèves et de la façon de les qualifier et de les évaluer. On nous mentionne qu'on ne veut pas d'exigences de la diplomation à la baisse, mais plutôt des exigences différentes. On nous mentionne aussi l'importance des plans d'intervention de chaque élève concerné, de leur suivi et de leur application. L'engagement de notre commission scolaire à l'égard de la clientèle HDAA a toujours été et demeure dans les priorités de nos services, conscients de l'importance de l'équité* par rapport à cette clientèle. La commission scolaire s'engage à soutenir tous ses élèves par le biais de l'ensemble de ses ressources en accompagnant ceux-ci selon leurs besoins respectifs.

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Collaboration, par la mise en commun de nos forces, par la complémentarité de nos expertises, par la cohérence des actions entre nos écoles, nos centres et l'ensemble de nos partenaires.)

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Équité, par la mise en place de mécanismes favorisant l'égalité des chances et le partage en toute transparence, pour stimuler l'épanouissement et la réussite.)

1.3 Écart de réussite entre les élèves des milieux défavorisés et l'ensemble des écoles

ÉCARTS DE RÉUSSITE ENTRE LES ÉLÈVES DES MILIEUX DÉFAVORISÉS ET L'ENSEMBLE DES ÉCOLES				
Cohorte	2008-2015 Résultats actuels	2015-2022 Résultats projetés	2019-2026 Résultats projetés	2023-2030 Résultats visés
Ensemble du Québec	8,9 %	6,5 %	Cible à venir	4,45 %
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup	3,1 %	2,0 %	Cible à venir	1,5 %, soit la moitié de notre écart actuel

CHOIX DES CIBLES INTERMÉDIAIRES POUR 2022 : ENSEMBLE DU QUÉBEC : 6,5 % ET NOTRE COMMISSION SCOLAIRE : 2,0 %

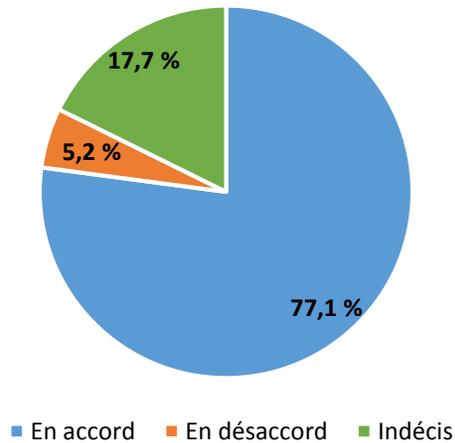
Actuellement, la commission scolaire se situe à 5,8 % en dessous de l'écart de l'ensemble du Québec, ce qui est excellent. Nous souhaitons consolider nos actions et nos moyens gagnants et ainsi diminuer de 1,1 % encore cet écart dans un souci d'équité pour l'ensemble de notre territoire, en ciblant de façon particulière les milieux à risque.

OBJECTIF NATIONAL POUR 2030 : 4,45 %

Le ministère souhaite que nous réduisions l'écart de moitié pour 2030. Nous croyons possible d'atteindre 1,5 % pour 2030. La commission scolaire croit que, grâce à ses performances actuelles et à son travail avec les milieux concernés, elle parviendra à son objectif, en collaboration* avec chaque partenaire.

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Collaboration, par la mise en commun de nos forces, par la complémentarité de nos expertises, par la cohérence des actions entre nos écoles, nos centres et l'ensemble de nos partenaires.)

CE QUE PENSENT LES PERSONNES CONSULTÉES



La majorité des répondants se montre satisfaite des résultats et nous encourage à poursuivre et à améliorer ceux-ci. Pour permettre au maximum d'élèves d'avoir accès à la réussite, ils souhaitent aussi que nous poursuivions notre travail de collaboration avec les parents, car c'est un atout important pour la réussite de chaque élève. La commission scolaire, à cet égard, s'engage à poursuivre son soutien et son engagement avec chacun des établissements concernés. Les élèves des milieux défavorisés méritent que l'on mette tout en œuvre pour reconnaître leurs besoins et que l'on déploie les ressources nécessaires à leur réussite, comme pour l'ensemble des autres élèves, en accompagnant les établissements, selon leurs besoins.

OBJECTIF 2 :

Entrée au secondaire : d'ici 2030, ramener à 8,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

Cohorte	2016-2017 Proportion actuelle	2021-2022 Proportion projetée	2025-2026 Proportion projetée	2029-2030 Proportion visée
Ensemble du Québec	12,6 %	11,4 %	Cible à venir	10,0 %
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	9,2 %	9,0 %	Cible à venir	8,0 %

EXPLICATION DES ÉCARTS DU TABLEAU POUR 2016-2017 : - 3,4 %

L'écart de la situation actuelle de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup avec l'ensemble du Québec est de - 3,4 %. Elle se situe donc avantageusement en dessous de la moyenne nationale du Québec.

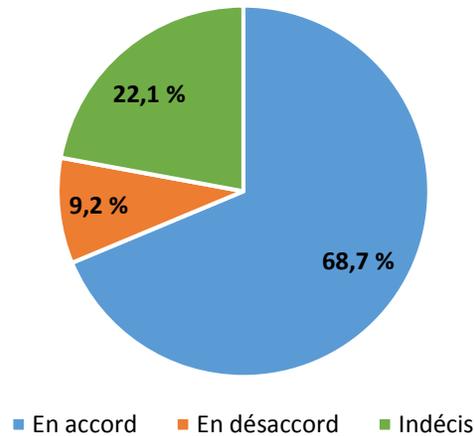
CHOIX DES CIBLES INTERMÉDIAIRES POUR 2022 : ENSEMBLE DU QUÉBEC : 11,4 % ET NOTRE COMMISSION SCOLAIRE : 9,0 %

Les efforts consentis par la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup sur le sujet expliquent l'état de la situation actuelle. Nous comptons poursuivre avec la même rigueur et le même engagement dans ce domaine et ainsi diminuer encore notre pourcentage de façon à accompagner l'ensemble de nos élèves vers le passage au secondaire avant l'âge de 13 ans.

OBJECTIF NATIONAL POUR 2030 : 10,0 %

Nous souhaitons dépasser de 2,0 % la cible nationale. Pour ce faire, nous allons poursuivre notre travail de soutien, de formation et d'accompagnement auprès de chaque établissement de façon à permettre à un nombre maximum d'élèves qui auront les compétences de faire le passage vers le secondaire avant l'âge de 13 ans. Nous comprenons aussi que le redoublement peut devenir la meilleure solution pour certains élèves. De ce fait, l'évaluation et l'accompagnement adéquats de chaque élève concerné prennent tout leur sens.

CE QUE PENSENT LES PERSONNES CONSULTÉES



La majorité des personnes consultées est satisfaite de notre niveau de performance et nous indique l'importance du travail fait au primaire pour préparer un passage harmonieux avant l'âge de 13 ans au secondaire. Par ailleurs, celles-ci trouvent important que si l'on doit questionner le passage d'un élève vers le secondaire, que cela se fasse en tenant compte des compétences acquises et de ses chances de réussite pour la suite de sa scolarisation. À cette étape, après analyse, on souhaite que le redoublement continue de faire partie des recommandations pour les élèves. La commission scolaire, à cet égard, s'engage à poursuivre son soutien et son engagement avec l'ensemble de ses établissements primaires, selon les besoins respectifs de chaque élève.

OBJECTIF 3 :

D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)

Cohorte	2008-2015 Résultats actuels	2015-2022 Résultats projetés	2019-2026 Résultats projetés	2023-2030 Résultats visés
Ensemble du Québec	Diplomation et qualification : 78,8 %	84,0 %	Cible à venir	90,0 %
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup	Diplomation et qualification : 76,9 %	84,0 %	Cible à venir	90,0 %

EXPLICATIONS DES ÉCARTS DU TABLEAU POUR 2008-2015 : 1,9 %

Selon les années de référence 2008-2015, la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup est en dessous de la moyenne nationale du Québec de 1,9 %, mais nous croyons qu'il nous sera possible d'améliorer cet écart et d'atteindre la cible 2030. Des données plus actuelles pour 2009-2016 montrent des résultats de 80,0 %, ce qui est hautement encourageant.

CHOIX DES CIBLES INTERMÉDIAIRES POUR 2022 : ENSEMBLE DU QUÉBEC ET NOTRE COMMISSION SCOLAIRE : 84,0 %

Nous croyons qu'il nous est possible d'atteindre la parité avec l'ensemble du Québec, soit 84,0 %. Le suivi des élèves à risque, la valorisation* de l'ensemble des offres de parcours pour les élèves et l'engagement* de nos ressources en support à nos établissements, nous permettront d'augmenter la proportion d'élèves de moins de 20 ans pour l'obtention d'une diplomation.

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Valorisation, par la mise en place de moyens concrets, soulignant autant les petites que les grandes réussites et par la reconnaissance continue de nos élèves et de notre personnel, de nos écoles et de nos centres, ainsi que de notre réseau public d'enseignement.)

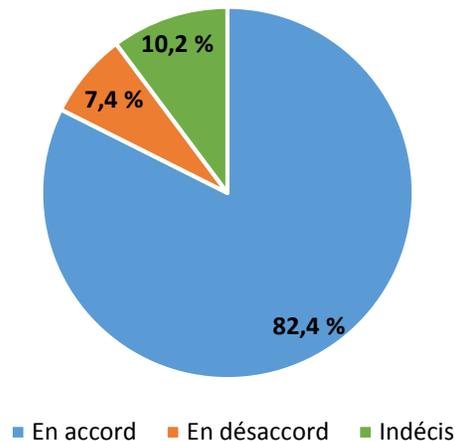
* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Engagement de tous par le partage de nos rôles et responsabilités, par l'adhésion à nos orientations vers la réussite de nos élèves, par le respect de nos différences et de nos pratiques.)

OBJECTIF NATIONAL POUR 2030 : 90,0 % POUR L'OBTENTION D'UN PREMIER DIPLÔME OU D'UNE PREMIÈRE QUALIFICATION, DONT 85,0 % AVEC UN DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES) OU UN DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (DEP)

Nous avons le même objectif que l'ensemble du réseau pour 2030. Pour ce faire, des suivis de cohortes seront faits annuellement par l'ensemble de nos établissements. Ainsi, il sera possible d'identifier les élèves à risque et de faire la révision, au besoin, des plans d'intervention les concernant et ainsi maximiser leurs possibilités de diplomation.

Nous avons aussi comme objectif de porter à 85,0 % la part des élèves de moins de 20 ans qui seront titulaire d'un premier diplôme (DES ou DEP). Nous savons que les élèves de notre territoire sont persévérants et qu'ils demeurent dans nos centres, même après l'âge de 20 ans. Nous pourrions donc ainsi suivre ces clientèles en formation professionnelle ou à l'éducation des adultes et travailler avec eux pour les faire cheminer vers la réussite avant l'âge de 20 ans. Toutefois, nous sommes conscients que ces élèves peuvent avoir des rythmes d'apprentissage différents et que le soutien pédagogique concernant chacun d'eux devra être novateur et différencié.

CE QUE PENSENT LES PERSONNES CONSULTÉES



La majorité des gens consultés est en accord avec les cibles. Cependant, on réitère l'importance d'une diplomation conforme aux exigences liées à l'obtention des diplômes qui doivent demeurer fidèles aux compétences à acquérir. Ceux-ci trouvent important de valoriser et d'accompagner les élèves en leur présentant l'ensemble des offres de formation et ce qu'elles peuvent leur permettre de réaliser, particulièrement avec la formation professionnelle.

OBJECTIF 4 :

D'ici 2030, pour notre commission scolaire, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire

Cohorte	2016-2017 Résultats actuels	2021-2022 Résultats projetés	2025-2026 Résultats projetés	2029-2030 Résultats visés
Nombre d'élèves prévus	615	528	514	522
Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	89,8 %	90,0 %	Cible à venir	92,0 %

CHOIX DE NOTRE CIBLE INTERMÉDIAIRE POUR 2022 : 90,0 %

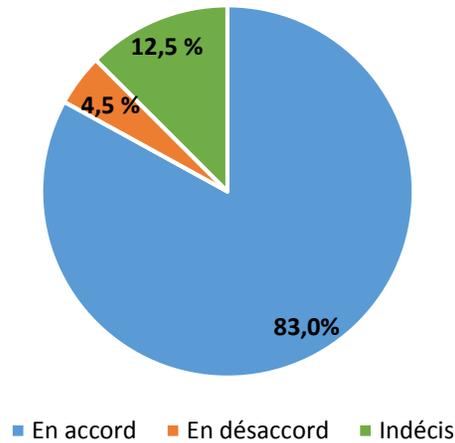
La commission scolaire souhaite augmenter sa cible de 0,2 % durant cette période. Les résultats actuels nous indiquent que nous avons mis en place des actions gagnantes pour accompagner nos établissements dans la réussite de cet objectif. La commission scolaire s'engage donc à poursuivre son travail d'accompagnement et de collaboration* avec l'ensemble du personnel concerné par cette cible.

OBJECTIF NATIONAL POUR 2030 : 90,0 %

La commission scolaire est consciente de l'importance de cette cible pour la réussite de l'élève au primaire et de ses compétences pour la suite de sa scolarisation. La cible de 92,0 % est retenue pour permettre à un maximum d'élèves sur notre territoire d'être suffisamment outillé pour la suite des compétences exigées pour son passage du primaire au secondaire et ainsi favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves. Nous sommes conscients que notre cible est ambitieuse, mais nous faisons confiance à l'ensemble de nos intervenants pour accompagner adéquatement nos élèves vers la réussite.

* Fait appel aux valeurs de la commission scolaire qui nous animent et guident nos actions. (Collaboration, par la mise en commun de nos forces, par la complémentarité de nos expertises, par la cohérence des actions entre nos écoles, nos centres et l'ensemble de nos partenaires.)

CE QUE PENSENT LES PERSONNES CONSULTÉES



La majorité des répondants est en accord avec les cibles retenues. Ils trouvent important qu'un nombre maximal d'élèves ait accès à la réussite de la compétence d'écriture en quatrième année pour leur permettre de poursuivre les deux autres années du primaire en ayant le bagage de compétences nécessaires. Les répondants se questionnent sur les moyens qui seront mis en place dans les établissements pour atteindre les cibles de la commission scolaire.

La commission scolaire s'engage à accompagner chacun de ses établissements, selon leurs besoins, dans la mise en œuvre de leur projet éducatif pour identifier des suivis et des moyens qui optimiseront les taux de réussite de cette cible.

OBJECTIF 5 :

D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant

Cohorte	2016-2017 État actuel	2021-2022 État projeté	2025-2026 État projeté	2029-2030 État visé
Ensemble du Québec	68,0 %	85,0 %	Cible à venir	100,0 %
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup	86,0 %	90,0 %	Cible à venir	100,0 %

EXPLICATION DES ÉCARTS DU TABLEAU POUR 2016-2017 : 18,0 %

L'écart de la situation actuelle de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup avec l'ensemble du Québec est de + 18,0 %. La commission scolaire a toujours trouvé important l'entretien et l'amélioration de l'ensemble de ses bâtiments, a mis les efforts et a investi l'ensemble des budgets alloués au cours des années, avec pour résultat un parc immobilier de belle qualité et qui nous rend fiers.

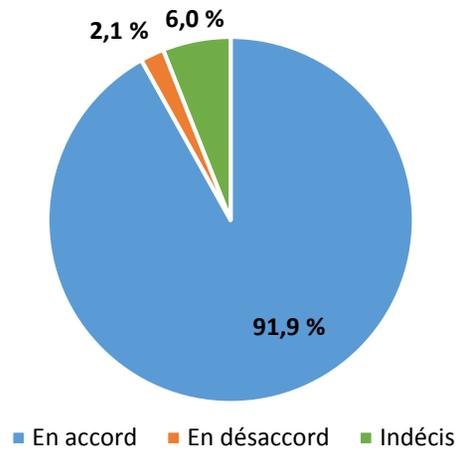
CHOIX DES CIBLES INTERMÉDIAIRES POUR 2022 : ENSEMBLE DU QUÉBEC : 85,0 % ET NOTRE COMMISSION SCOLAIRE : 90,0 %

La commission scolaire se propose à poursuivre ses orientations concernant l'entretien de ses bâtiments en tenant compte des besoins nouveaux que soulèvent plusieurs d'entre eux (agrandissements, nouvelles constructions et mises à jour des bâtiments). Elle poursuivra aussi son engagement d'écoresponsabilité qui fait de la commission scolaire un chef de file dans le domaine de la géothermie (14 écoles de son territoire disposent de ce système).

OBJECTIF NATIONAL POUR 2030 : 100,0 %

La commission scolaire compte poursuivre le travail d'amélioration de ses bâtiments et répondre aux exigences des nouvelles réalités. Pour ce faire, nous croyons que le ministère devrait reconnaître l'ensemble du travail qui a été fait par le passé et la vigilance avec laquelle nous avons su s'acquitter de nos responsabilités dans le domaine. L'expertise que nous avons développée pourrait servir d'exemple ou de modèle à d'autres commissions scolaires.

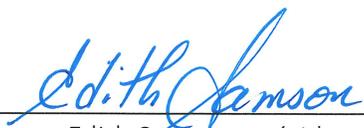
CE QUE PENSENT LES PERSONNES CONSULTÉES



La majorité des gens consultés est fière de l'état actuel des bâtiments de la commission scolaire et espère que cela se poursuive. Ils souhaitent que le partenariat avec les milieux se continue de façon à optimiser l'utilisation des lieux. Ils souhaitent aussi que les montants nécessaires à la poursuite de cette cible soient accessibles pour notre commission scolaire, parce qu'ils sont convaincus que l'environnement physique fait partie de l'équation dans la réussite des élèves.

Orientations pour notre commission scolaire				
<p>Orientation 1 : Contribuer à rehausser et maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire. En concertation avec les Services éducatifs jeunes et les autres organismes partenaires, l'éducation des adultes doit rejoindre les parents et supporter l'agir tôt, tout en s'adressant à l'ensemble de la population adulte concernée. La littératie est une priorité partagée à l'ensemble des élèves jeunes et adultes.</p> <p>Orientation 2 : Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour. Intervenir, dès le plus jeune âge, pour contribuer à la pratique de saines habitudes de vie pour tous les élèves du primaire, et faire en sorte de créer un mouvement continu tout au long du parcours scolaire et de la vie adulte.</p>				
Objectif pour notre commission scolaire pour 2030	Cohérence	Cible intermédiaire pour 2022	Situation actuelle	Indicateur
1. D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Objectif 2 Politique de la réussite éducative	<u>Garçons et filles</u> : écart de 14,0 % pour notre commission scolaire <u>Élèves HDAA et élèves réguliers</u> : écart de 30,0 % pour notre commission scolaire <u>Milieus défavorisés et ensemble des écoles</u> : écart de 2,0 % pour notre commission scolaire	<u>Garçons et filles</u> : écart de 16,0 % pour notre commission scolaire <u>Élèves HDAA et élèves réguliers</u> : écart de 41,3 % pour notre commission scolaire <u>Milieus défavorisés et ensemble des écoles</u> : écart de 3,1 % pour notre commission scolaire	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans
2. D'ici 2030, ramener à 8,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire	Objectif 6 Politique de la réussite éducative	D'ici 2022, ramener à 9,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans notre commission scolaire.	9,2 % (cohorte 2016-2017)	Part des élèves de 13 ans ou plus, au moment de leur entrée au secondaire (réseau public)
3. D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)	Objectif 1 Politique de la réussite éducative	D'ici 2022, porter à 84,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.	76,9 % (cohorte 2008-2009)	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans
4. D'ici 2030, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Objectif 4 Politique de la réussite éducative	D'ici 2022, porter à 90,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire.	89,8 % (cohorte 2016-2017)	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire
5. D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	Objectif 7 Politique de la réussite éducative	D'ici 2022, faire en sorte que 90,0 % des bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.	86,0 % (2016-2017)	Indice d'état des bâtiments du parc immobilier

SIGNATAIRES DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE



Edith Samson, présidente
Commission scolaire de
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Yvan Tardif, directeur général
Commission scolaire de
Kamouraska-Rivière-du-Loup

COMMISSAIRES



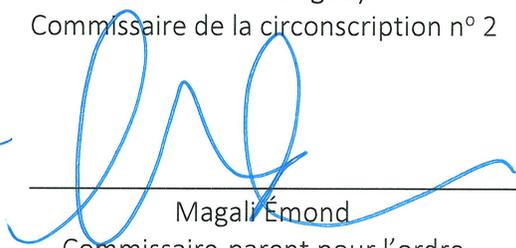
Sylvain Bureau
Commissaire de la circonscription n° 5



Alain Castonguay
Commissaire de la circonscription n° 2



Marie-Lyne Cayouette
Commissaire-parent pour l'ordre
d'enseignement secondaire



Magali Émond
Commissaire-parent pour l'ordre
d'enseignement primaire



Martine Hudon
Commissaire de la circonscription n° 9



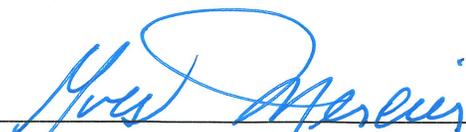
Céline Langlais
Commissaire de la circonscription n° 7



Carole Lévesque
Commissaire de la circonscription n° 8



Luc Mercier
Commissaire-parent pour les élèves HDAA



Yves Mercier
Commissaire de la circonscription n° 4



Bernard Pelletier, vice-président
Commissaire de la circonscription n° 3

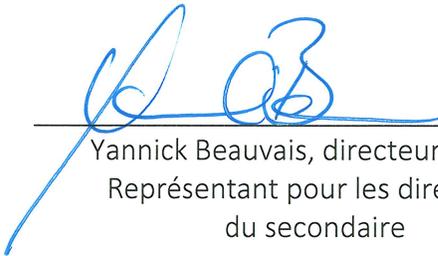


Nancy St-Pierre
Commissaire de la circonscription n° 6

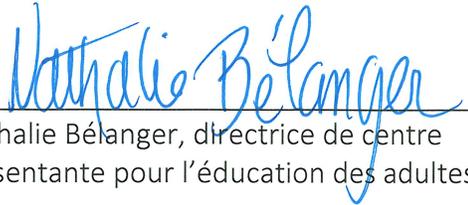


Nadia Tardif
Commissaire de la circonscription n° 1

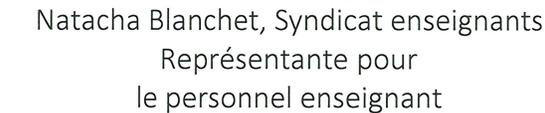
MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PEVR



Yannick Beauvais, directeur d'école
Représentant pour les directions
du secondaire



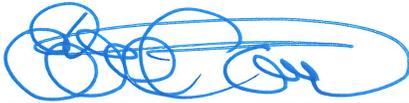
Nathalie Bélanger, directrice de centre
Représentante pour l'éducation des adultes



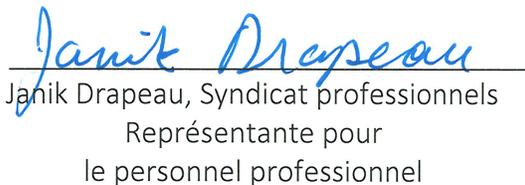
Natacha Blanchet, Syndicat enseignants
Représentante pour
le personnel enseignant



Mylène Blier, Syndicat soutien
Représentante pour
le personnel de soutien



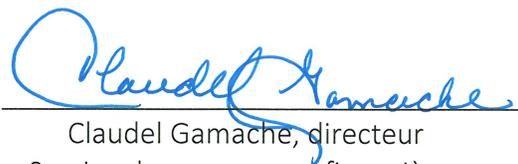
Éric Choinière, secrétaire général et
directeur du Service des communications



Janik Drapeau, Syndicat professionnels
Représentante pour
le personnel professionnel



Michel Gagnon, directeur
Service des ressources matérielles et
du transport scolaire



Claudel Gamache, directeur
Service des ressources financières



Hélène Gauthier, agente d'administration
Direction générale



Sonia Julien, directrice
Services éducatifs jeunes

Céline Langlais

Céline Langlais
Représentante pour les commissaires

Jovette Levasseur-Rousseau

Jovette Levasseur-Rousseau
Représentante pour le comité de parents

Josée Michaud

Josée Michaud, directrice d'école
Représentante pour les directions
du primaire

Benoît Ouellet

Benoît Ouellet, directeur de centre
Représentant pour
la formation professionnelle

Nathalie Racine

Nathalie Racine, directrice adjointe
Services éducatifs jeunes

Mario Richard

Mario Richard, directeur
Service des technologies de l'information
et des communications

Martine Sirois

Martine Sirois, directrice
Service des ressources humaines

31 mai 2018

Date